

LE JOURNAL D'UNION NATIONALE

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.356 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - SAMEDI 27 MAI 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Annonces, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 0.50
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Ulysse, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 6 fr. 17 fr. 30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

La Gloire de Verdun

La bataille de Verdun, que l'on appelle aussi la bataille de la Meuse, se poursuit avec des alternatives de succès et d'échecs, d'avances et de reculs.

Une position telle que le fort de Douaumont est tour à tour perdue et reprise, puis de nouveau perdue en attendant qu'elle soit reprise encore en un de ces impétueux élans de nos troupes auxquels rien ne résiste. Tel village est alternativement occupé par l'ennemi et par nous à la suite de prodigieuses mêlées sanglantes auxquelles les communiqués se bornent à consacrer quelques lignes brèves et qui eussent été considérées autrefois comme gigantesques batailles. Des milliers d'hommes tombent là où parfois il s'agit seulement de se disputer quelques ruines fumantes. Et le formidable tonnerre de l'artillerie ne cesse pas de jeter son horrible fracas par-dessus tout l'acharnement meurtrier, par-dessus toute la furieuse exaspération d'une lutte sans précédent.

Ce sont là effroyables mêlées de géants, et telles que l'histoire n'en vit jamais de plus grandes. En un poème d'une haute inspiration, le poète belge Emile Verhaeren nous présente il y a quelques jours un vieux soldat dont il évoquait le grand cœur orageux et qui songeait avec tristesse aux batailles de jadis. Sa muse prêtait au héros de son beau poème l'éloquence émue d'un de ces regrets :

Où est la charge rougée aux fulgurantes Tor,
Quand les mille os au clair illuminent les têtes
Et que mille escadrons étalent mille tempêtes
Accablant la terre aux foudres de la mort ?

Mais après avoir chanté les souvenirs épiques du « vieux trouper », le poète mélangait dans la bouche de l'un de ceux qui revenaient de Verdun cette simple et décisive réplique :

Je crois que, nous aussi, fimes notre devoir.

Ah ! certes, oui, ils le firent leur devoir, les braves de Verdun. Ils le firent, et ceux d'entre eux qui n'ont pas succombé continuent de le faire avec une fièvre d'héroïsme sans cesse grandissante. Si les combats presque incessants dans lesquels les jette leur superbe impétuosité ne sont plus les batailles bien réglées d'autrefois, s'ils ne rappellent pas en tous points les classiques batailles dont les récits redondants des historiens nous ont appris à admirer l'harmonieuse ordonnance, s'ils offrent le spectacle de quelque chose de cahotique et de tumultueux on peut affirmer toutefois qu'ils ne témoignent pas d'une qualité inférieure d'héroïsme. Jamais au contraire la ténacité et la bravoure françaises ne s'élevèrent plus haut que dans la sublime exaltation de ces journées ardentes.

Une flamme magnifique traverse ce tumulte de combats et illumine ces cahots ensanglantés : elle fait resplendir la gloire de Verdun d'un éclat qui illumine tout.

Et, de l'aveu de tous, cette gloire de Verdun est une gloire exclusivement française, puisque la vaillance de nos armées est seule à l'édifier. C'est une gloire purement française. Elle fait rayonner l'incomparable prestige de notre patrie à travers le monde.

N'est-il pas significatif que, parmi les nations alliées, l'exemple des prodiges accomplis par l'incomparable intrépidité française soit le meilleur des stimulants et la plus sûre des garanties de victoires ?

Il y a quelques jours, les délégués parlementaires russes arrivés en France prenaient texte des exploits accomplis par nos combattants sur les bords de la Meuse pour célébrer les services illustres rendus par la France à la cause des Alliés. A la Chambre des Communes, sir Edward Grey constate que, « par cette longue bataille de Verdun, la France ne se souvient pas seulement elle-même », mais qu'elle « sauve les Italiens ». En Italie, M. Mussolini déclare qu'« on se bat à Verdun pour sauvegarder la civilisation dans le monde ».

Quelle gloire plus haute pouvions-nous rêver pour notre armée et pour notre pays ?

CAMILLE FERDY.

VERCINGÉTORIX ET ARMINIUS

Dans Pro Alesia, M. J. Toutain fait un suggestif parallèle entre deux grandes figures historiques qui incarnent, l'une et l'autre, l'esprit de résistance à la domination étrangère et qui, dans la conduite de la guerre, offrent le plus saisissant contraste : Vercingétorix et Arminius.

Vercingétorix se comporte en soldat, avec le plus scrupuleux souci de la loyauté militaire. Dans la lutte qu'il soutient, — et ce sont des adversaires qui en font l'histoire, — pas un seul épisode qui évoque des idées de fourberie, de bassesse, de déloyauté. Sa grandeur d'âme frappe le réaliste que est César et les Commentaires rendent hommage aux éminentes qualités, à la prudence, au courage, au désintéressement, à l'esprit de sacrifice qui attestent « la haute moralité du défenseur malheureux de l'indépendance gauloise ». Ces belles vertus civiques et militaires sont l'honneur de sa race : Mommsen les situe dans son Histoire romaine : « Il n'est pas possible de juger sans une profonde sympathie historique et humaine le noble roi des Arvernes ; mais, tout est dit sur la nation celle, quand on dit que son plus grand homme ne fut qu'un chevalier ». Toutefois, selon l'historien allemand : « l'homme en

664^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 26 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans l'Argonne, nous avons fait exploser une mine avec succès à la Fille-Morte.

Sur la rive gauche de la Meuse, lutte très violente d'artillerie dans les secteurs du bois d'Avocourt et du Mort-Homme. Dans cette dernière région, une attaque allemande, qui se préparait à déboucher, a avorté sous nos tirs de barrage.

Sur la rive droite, une contre-attaque nous a rendu un élément de franchée occupé hier par l'ennemi entre le bois d'Haudromont et la ferme Thiaumont. Au nord de cette ferme, nous avons progressé à la grenade au cours de la nuit et fait des prisonniers.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Le communiqué est correct et bienveillant de Messieurs nos supérieurs français. Les déclarations de M. Steen qui répondent à des articles défavorables de l'écrivain germanophile Christian dans l'« Alton-Bladet », ont produit en Suède une impression d'autant plus vive que la personnalité de leur auteur est hautement estimée en Scandinavie.

On peut donc affirmer aujourd'hui que la vie commence à n'être pas tout rose sur les bords de la Sprée. Mais il n'y a, à la vérité, pas très longtemps qu'il en est ainsi. Nous avons cru trop tôt aux effets du blocus qui se font sentir à peine maintenant.

En France, nous sommes éduqués à nous représenter l'Allemagne habitée par une nation dansant devant un buffet vide. Nous prenons nos désirs pour des réalités. Chacun aime à caresser ses chimères, ce qui n'est ni un signe de faiblesse, ni de légèreté. La forte Allemagne est tombée elle aussi dans ce travers, ce qui n'a rien de surprenant.

C'est pourquoi, nous ne sommes pas surpris de voir dans la presse allemande, à propos de la victoire d'Avocourt, chacun des bellérophants se raccrocher à l'espoir le plus conforme à sa situation particulière et dont la réalisation amènerait une solution en sa faveur.

Nous autres, nous nous sommes résistés à temps pour ne pas risquer une déception trop décevante. Prenons garde au regard d'aujourd'hui de ne pas nous emballer à nouveau sur la famine de nos adversaires.

Par contre, laissons-nous se figurer et croire que la France va s'embraser d'un incendie révolutionnaire, car c'est là la chimère allemande, celle qu'ils caressaient avant la guerre et qu'ils ne peuvent aujourd'hui abandonner. Un journal d'outre-Rhin se réjouissait l'autre jour à propos d'une polémique parlementaire :

« Ce peuple français est incorrigible ; il retombe toujours dans ses divers défauts : l'indiscipline et le désordre ; laissons-le faire ; nous ne sommes pas en France, nous sommes en Allemagne. Le voilà revenu au point de départ sans trêve et sans merci. L'union sacrée n'est plus qu'un mot. Toutes les ambitions s'entre-déchireront et nous enverrons la victoire sur le bûcher fumant que les discordes intestines auront allumé. »

Il y a au moins un motif d'espérer de ce côté : l'Allemagne expirante sous la griffe de la famine ; chimère française. Le Français est fier et ne se laisse pas aller à des idées de ce genre. Les chimères allemandes.

Laissons aux Boches leurs chimères puisqu'ils en font une compensation à leur vide gastrique, mais abandonnons les nôtres et les autres chimères des autres camps, qui sont comme des amulettes, et, au besoin, comme un sujet propre à soutenir notre résolution — et rien de plus.

ANDRÉ NEGIS

Un Discours de M. Santos-Dumont à l'Aéro-Club de Rio-de-Janeiro

Rio-de-Janeiro, 26 Mai.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'Aéro-Club de Rio-de-Janeiro, le 26 mai, M. Santos-Dumont, faisant allusion aux moyens employés par les Allemands, félicita la conduite de leurs aviateurs qui, violant les règles de l'humanité, bombardent les villes sans défense d'un peuple pacifique qui considérait l'aviation comme une arme de progrès et non comme un instrument de barbarie.

M. Santos-Dumont a préconisé l'organisation, au Brésil, de l'aviation nautique comme on l'a fait aux Etats-Unis, à cause de l'absence de champs d'aviation appropriés.

Le Régime des Prisonniers

Comment les Allemands sont traités en France

Paris, 26 Mai.

Le Stockholm Dagblad vient de publier le témoignage de M. Steen, un vétéran éminent qui a visité les camps de prisonniers en Allemagne et en France.

M. Steen déclare : J'ai visité des camps comme ceux d'Issoudun, Poitiers, Bayle, etc. Partout j'ai constaté que les prisonniers étaient traités en soldats avec humanité. Les installations ont été constamment améliorées. La nourriture a toujours été bonne et abondante. Les camps sont très propres et les relations avec les prisonniers allemands en France, je n'ai recueilli aucune plainte sérieuse, mais quelques observations et desiderata que j'ai transmis aux commandants de camp. Quant aux officiers, je ne puis mieux témoigner de leur situation qu'en reproduisant la lettre que j'ai reçue du baron von Bismarck, chef de régiment de dragons, fils du gouverneur allemand de Bruxelles. J'avais transmis à cet officier prisonnier en France une somme d'argent qu'un de ses amis m'avait confiée pour lui. En me remerciant, il m'écrivit : « Je me trouve assez bien ici, grâce au trai-

664^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 26 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans l'Argonne, nous avons fait exploser une mine avec succès à la Fille-Morte.

Sur la rive gauche de la Meuse, lutte très violente d'artillerie dans les secteurs du bois d'Avocourt et du Mort-Homme. Dans cette dernière région, une attaque allemande, qui se préparait à déboucher, a avorté sous nos tirs de barrage.

Sur la rive droite, une contre-attaque nous a rendu un élément de franchée occupé hier par l'ennemi entre le bois d'Haudromont et la ferme Thiaumont. Au nord de cette ferme, nous avons progressé à la grenade au cours de la nuit et fait des prisonniers.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Le communiqué est correct et bienveillant de Messieurs nos supérieurs français. Les déclarations de M. Steen qui répondent à des articles défavorables de l'écrivain germanophile Christian dans l'« Alton-Bladet », ont produit en Suède une impression d'autant plus vive que la personnalité de leur auteur est hautement estimée en Scandinavie.

On peut donc affirmer aujourd'hui que la vie commence à n'être pas tout rose sur les bords de la Sprée. Mais il n'y a, à la vérité, pas très longtemps qu'il en est ainsi. Nous avons cru trop tôt aux effets du blocus qui se font sentir à peine maintenant.

En France, nous sommes éduqués à nous représenter l'Allemagne habitée par une nation dansant devant un buffet vide. Nous prenons nos désirs pour des réalités. Chacun aime à caresser ses chimères, ce qui n'est ni un signe de faiblesse, ni de légèreté. La forte Allemagne est tombée elle aussi dans ce travers, ce qui n'a rien de surprenant.

C'est pourquoi, nous ne sommes pas surpris de voir dans la presse allemande, à propos de la victoire d'Avocourt, chacun des bellérophants se raccrocher à l'espoir le plus conforme à sa situation particulière et dont la réalisation amènerait une solution en sa faveur.

Nous autres, nous nous sommes résistés à temps pour ne pas risquer une déception trop décevante. Prenons garde au regard d'aujourd'hui de ne pas nous emballer à nouveau sur la famine de nos adversaires.

Par contre, laissons-nous se figurer et croire que la France va s'embraser d'un incendie révolutionnaire, car c'est là la chimère allemande, celle qu'ils caressaient avant la guerre et qu'ils ne peuvent aujourd'hui abandonner. Un journal d'outre-Rhin se réjouissait l'autre jour à propos d'une polémique parlementaire :

« Ce peuple français est incorrigible ; il retombe toujours dans ses divers défauts : l'indiscipline et le désordre ; laissons-le faire ; nous ne sommes pas en France, nous sommes en Allemagne. Le voilà revenu au point de départ sans trêve et sans merci. L'union sacrée n'est plus qu'un mot. Toutes les ambitions s'entre-déchireront et nous enverrons la victoire sur le bûcher fumant que les discordes intestines auront allumé. »

Il y a au moins un motif d'espérer de ce côté : l'Allemagne expirante sous la griffe de la famine ; chimère française. Le Français est fier et ne se laisse pas aller à des idées de ce genre. Les chimères allemandes.

Laissons aux Boches leurs chimères puisqu'ils en font une compensation à leur vide gastrique, mais abandonnons les nôtres et les autres chimères des autres camps, qui sont comme des amulettes, et, au besoin, comme un sujet propre à soutenir notre résolution — et rien de plus.

ANDRÉ NEGIS

Un Discours de M. Santos-Dumont à l'Aéro-Club de Rio-de-Janeiro

Rio-de-Janeiro, 26 Mai.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'Aéro-Club de Rio-de-Janeiro, le 26 mai, M. Santos-Dumont, faisant allusion aux moyens employés par les Allemands, félicita la conduite de leurs aviateurs qui, violant les règles de l'humanité, bombardent les villes sans défense d'un peuple pacifique qui considérait l'aviation comme une arme de progrès et non comme un instrument de barbarie.

M. Santos-Dumont a préconisé l'organisation, au Brésil, de l'aviation nautique comme on l'a fait aux Etats-Unis, à cause de l'absence de champs d'aviation appropriés.

Le Régime des Prisonniers

Comment les Allemands sont traités en France

Paris, 26 Mai.

Le Stockholm Dagblad vient de publier le témoignage de M. Steen, un vétéran éminent qui a visité les camps de prisonniers en Allemagne et en France.

M. Steen déclare : J'ai visité des camps comme ceux d'Issoudun, Poitiers, Bayle, etc. Partout j'ai constaté que les prisonniers étaient traités en soldats avec humanité. Les installations ont été constamment améliorées. La nourriture a toujours été bonne et abondante. Les camps sont très propres et les relations avec les prisonniers allemands en France, je n'ai recueilli aucune plainte sérieuse, mais quelques observations et desiderata que j'ai transmis aux commandants de camp. Quant aux officiers, je ne puis mieux témoigner de leur situation qu'en reproduisant la lettre que j'ai reçue du baron von Bismarck, chef de régiment de dragons, fils du gouverneur allemand de Bruxelles. J'avais transmis à cet officier prisonnier en France une somme d'argent qu'un de ses amis m'avait confiée pour lui. En me remerciant, il m'écrivit : « Je me trouve assez bien ici, grâce au trai-

Nos Héros de l'Air

Le sous-lieutenant aviateur Nungesser



Le sous-lieutenant aviateur Nungesser

LA VIE CHÈRE

Les Viandes congelées

L'heure semble venue, où l'alimentation en viande fraîche, va devenir insuffisante.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Algérie n'est pas un pays riche en viande fraîche. Elle ne possède que des troupeaux de bétail et de moutons, et ces troupeaux sont destinés à l'exportation.

Les conséquences de cette mesure n'ont pas tardé à se faire sentir. La rareté des animaux de boucherie, amenés sur nos marchés, a entraîné une hausse des prix.

Il n'est nullement de même des viandes congelées. Jetées dans des frigorifères à basse température, le froid sec les saisit. Tous les morceaux conservent leurs qualités nutritives. L'expérience en a été faite aux armées. Elle se continue sans soulever des réclamations. Il suffit, d'ailleurs, d'interroger les vaillants poilus qui reviennent du front pour en être convaincu.

Depuis quelques années, les viandes frigorifiées entrent de plus en plus dans la consommation. Il convient de le noter, c'est ainsi que l'importation de ces viandes qui n'était, pour le port de Marseille, de 487 tonnes en 1913, s'est élevée à 1275 tonnes en 1914. L'Etat vient de se réserver le monopole de ces arrivages qui peuvent atteindre plusieurs millions de tonnes. De notables distinctions ont été faites en vue d'alimenter la population française, surtout les populations du Sud-Est, désormais privées de l'apport du bétail algérien.

L'écart entre les prix de vente sera toujours sensible. A l'heure actuelle il varie, suivant les morceaux, de 0 fr. 50 centimes à 1 franc par kilo. Des fluctuations s'ensuivront certainement, mais elles ne doivent pas empêcher d'une façon à peu près sûre, que les viandes congelées se vendront couramment de 0 fr. 50 centimes à 1 franc par kilo, meilleur marché que les viandes fraîches.

Des pourparlers sont engagés pour se procurer cet aliment en quantités suffisantes. Il faut souhaiter qu'ils aboutissent rapidement. Les viandes congelées pourront alors être expédiées dans les agglomérations possédant les installations indispensables à leur conservation. Ce sera l'œuvre des municipalités.

Le « Jour de l'Empire britannique »

Simla, 26 Mai.

Répondant à la dépêche du général Joffre qui lui exprimait son admiration pour les troupes indiennes, le viceroi des Indes britanniques lord Hardinge, a adressé le télégramme suivant au général Haig :

« Vous nous transmettez le général Joffre, au nom de vos troupes indiennes qui servent dans le monde entier, l'expression de sa gratitude pour son message et pour sa sympathique appréciation que j'ai reçu ici à l'occasion du jour anniversaire de l'Empire. L'Inde est fière de voir que ses fils se battent pour la même cause et sur les mêmes champs de bataille que les armées vaillantes de la France, dont la bravoure acharnée au poste d'honneur de Verdun a excité l'admiration du monde entier. »

IL Y A UN

Jeu de 27 Mai

Au nord et au sud de Dixmude, les Belges repoussent des attaques allemandes et nos troupes, autour d'Anvers, infligent un échec à l'ennemi. A l'est d'Abbeville-Saint-Nazaire, les Français enlèvent des tranchées et occupent le cimetière. Au château de Carleu, des tranchées sont perdues par les Allemands qui, à l'est de Neuville-Saint-Vaast, tentent une offensive aussitôt enrayée. Le duel d'artillerie est très vif autour d'Ecureuil, de Roctincourt, de Reims et dans les Vosges.

A Ludwigsfelde, des avions français bombardent les fabriques d'explosifs.

Front oriental : combats acharnés autour de Przemysl ; au Caucase, près de Karadere, échec d'une offensive turque. Dans les Dardanelles, un sous-marin allemand torpillé et coulé le cuirassé anglais Malestic.

Un sous-marin anglais pénètre dans la mer de Marmara et pousse jusqu'au Bosphore ; devant Constantinople, il torpille plusieurs navires turcs.

Front italien : occupation de plusieurs villages de la frontière du Trentin et de la Carrière sur les Italiens.

LA GUERRE

L'attaque contre le « Mort-Homme » est brisée par nos tirs d'artillerie

Sur la rive droite de la Meuse, nous enregistrons quelques progrès

Paris, 26 Mai.

La réunion des délégués des Comités Français-Italie et Italie-France, qui devait se tenir à Paris du 23 au 31 de ce mois, et qui devait être suivie d'une visite des délégués italiens à Lyon, est reportée au mois prochain.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 26 Mai.

La bataille de Verdun continue. Les Allemands avaient préparé une sérieuse attaque contre le Mort-Homme. Elle a été brisée par nos tirs d'artillerie.

Sur la rive droite de la Meuse, c'est nous qui enregistrons quelques progrès.

A l'heure actuelle, le bilan de ces combats infernaux, qui durent depuis une semaine sans interruption, s'établit ainsi : à l'ouest du fleuve, nous avons brisé l'offensive de l'ennemi ; à l'est, notre contre-offensive a été contenue par la réaction extrêmement violente des Allemands.

Le Daily Mail donne à ce sujet des renseignements que nous ne permettrons de lui emprunter. Surpris par notre attaque contre Douaumont, redoutant que notre offensive ne s'étende à une plus grande partie du front, le grand état-major allemand amena rapidement au kronprinz trois corps d'armée prélevés du côté de Valenciennes et Cambrai. Ces troupes furent engagées dès leur arrivée sur le champ de bataille, c'est-à-dire dans la nuit le lundi et mardi. En trente-six heures, elles livrèrent douze assauts impétueux sans succès. Mercredi à midi, voulant en finir à n'importe quel prix, le kronprinz fit donner les 30.000 Bavarois tenus jusque-là en réserve et qui finirent par faire plier nos héroïques soldats qui durent abandonner les ruines du fort de Douaumont.

La méthode allemande, car on ne peut appeler cela une tactique, triomphait, mais quel effroyable et éphémère triomphe ! Cette guerre est une guerre de matériel, a-t-on dit. Le grand état-major allemand considère que les hommes sont du matériel au même titre que les engins. Il les prodigue avec la même indifférence que les munitions.

Le colonel Feyler, dans le Journal de Genève, apprécie dans le même sens, en déclarant que les pertes françaises sont inférieures. Bone l'ennemi maintient son effort contre Verdun au moyen de prélèvements effectués partout sur d'autres points.

Contre l'Italie, les Autrichiens poussent une offensive redoutable pour eux aussi. Ils ont pu amener contre nos alliés leurs troupes des Balkans et d'Albanie. Le moment viendra où nous pourrions accrocher l'ennemi de cette manière sur tous les points qui lui sera perdus. Il nous appartient d'attendre cette heure en redoublant d'énergie et de zèle dans toutes les industries de la guerre. Aucun Français n'a le droit de distraire sa pensée, ni une parcelle de ses forces de l'œuvre indispensable, au préjudice du suprême effort.

Tandis qu'ils dessinent une offensive en Albanie, les Italiens paraissent contenir énergiquement les Autrichiens sur le Trentin. Ceux-ci ne sont pas à bout de souffle, mais leur élan est ralenti et nos Alliés gardent toujours la même confiance absolue.

MARIUS RICHARD.

LA SANTÉ DU GÉNÉRAL GALLIENI

Paris, 26 Mai.

Les nouvelles de la santé de l'ancien ministre de la Guerre sont, cet après-midi, inquiétantes.

La nuit ayant été moins bonne, l'état de faiblesse s'est accru.

La Hollande ravitaillait l'Allemagne

Les mercantis allemands raffient le bétail hollandais sous l'œil bienveillant du gouvernement

Amsterdam, 26 Mai.

Pendant quatre jours, les frontières hollandaises ont été ouvertes à l'exportation du bétail et au cours de ces quelques jours plus de 30.000 têtes de bétail hollandais ont passé en Allemagne. Le cinquième jour, cette exportation montre vers l'Allemagne a provoqué en Hollande une augmentation du prix de la viande de 35 cents le kilo, soit environ 90 centimes.

D'après le Handelsblad, la chasse faite au bétail hollandais pendant les jours qui ont précédé l'ouverture des frontières, a été un fait indésirable. Un seul exportateur a réussi à réunir un lot de 5.000 têtes. L'exportation n'était permise que pour les bœufs, le bétail de lait et les vaches pleines. Mais l'empressement des vendeurs et des acheteurs était tel qu'aucune distinction ne fut faite et que tout le bétail présenté fut exporté en Allemagne.

Le Handelsblad dit que la Société protectrice des animaux a dû intervenir pour empêcher qu'on inflige un traitement trop brutal aux bêtes qui étaient destinées à l'exportation. Ce n'était plus des bœufs, des vaches ou des veaux qu'on exportait, mais des tas de viande vivante qu'on traitait de la manière la plus honteuse. Plusieurs bêtes sont mortes pendant le transport. D'autres ont été pendues, etc.

Commentant les accissements du gouver-

Le Service militaire obligatoire en Angleterre

Un manifeste du roi au peuple

Londres, 26 Mai.

Le roi George a adressé à son peuple le message suivant :

Buckingham-Palace, 26 Mai.

Pour permettre à notre pays d'organiser plus efficacement ses ressources militaires, dans la grande lutte actuelle pour la cause de la civilisation, j'ai, sur l'avis de mes ministres, jugé qu'il était nécessaire d'entraîner tout homme valide entre les âges de 18 à 41 ans.

Je désire saisir cette occasion pour exprimer à mon peuple ma reconnaissance et mon appréciation pour les splendides qualités de patriotisme et d'abnégation manifestées par lui, qui ont permis de lever par des engagements volontaires, depuis le début de la guerre, un nombre d'hommes qui n'est pas inférieur à 5.041.000, ce qui constitue un effort dépassant de beaucoup celui de n'importe quelle autre nation dans des circonstances analogues dont il soit fait mention dans l'histoire ; ce sera un sujet durable de fierté pour les générations futures.

Je confie que le magnifique esprit qui suscite et soutient mes troupes à travers les épreuves de cette terrible guerre, inspirera pour supporter le nouveau sacrifice qui lui est aujourd'hui imposé et que, avec l'aide de Dieu, il nous conduira nous et nos alliés, à une victoire qui aboutira à libérer l'Europe.

GEORGE, roi et empereur.

La Bataille de Verdun

La lutte autour de Douaumont

Paris, 26 Mai.

L'Echo de Paris dit, d'après des renseignements sérieux :

C'est notre offensive offensive du 23, au fort de Douaumont, qui amena une réaction violente de l'ennemi et l'obligée à amener sur le front d'attaque ses divisions de réserve qui n'étaient destinées à intervenir qu'un peu plus tard. En résumé, l'ennemi a dû dérouter ses plans pour riposter à notre initiative.

Le physionomie de la bataille à l'ouest de la Meuse était la suivante, hier, après le très puissant bombardement de nos tranchées :

10 heures 30, deux vagues d'assaut à l'effacement de deux régiments sont décimées et arrêtées par nos feux de barrage et nos mitrailleuses sur les pentes au nord de Thiaumont.

11 heures 20, une colonne allemande composée de pionniers est entièrement fauchée par nos barrages à mi-chemin de Douaumont, à Bras, au nord-ouest de la cote 310.

11 heures 30, une brigade allemande débouchant au nord du bois d'Haudromont en trois fractions est reçue par une fusillade intense de nos troupes ; les colonnes d'assaut sont massacrées, une colonne d'assaut tombe, parfois pied près de la carrière, au nord de la bifurcation des routes de Bras à Louvemont et de Bras à Douaumont ; mais nos contre-attaques rejettent l'ennemi dans les éléments où il avait pu prendre pied au Sud-Ouest.

En somme, sur tout le terrain bouleversé par nos tirs, le terrain de la rive droite, la situation n'est pas modifiée.

A l'ouest de la Meuse, nous devons nous attendre à un nouveau retour offensif de l'ennemi qui, en attendant que nous nous décidions à l'ouest, sud de la cote 304, sud de Cumèries. Mais le fait même qu'il n'a pas poursuivi plus avant sa poussée ultra-violente de la veille, démontre la nécessité où il se trouve de reformer ses unités fortement accrochées.

CONTRE LA VIE CHÈRE

L'action du Comité consultatif

Le Comité consultatif de la vie chère nous fait connaître par son communiqué suivant la délégation du Comité à Paris, les conclusions auxquelles nous a fait déjà connaître les premiers résultats.

Le Comité consultatif formé suivant la circulaire ministérielle du 23 avril 1916 en vue de la taxation des denrées et substances alimentaires, s'est préoccupé, dès le jour de son installation, de continuer à assurer le fonctionnement des boucheries départementales. Ces magasins constituent un effet d'une heureuse concurrence qui suffira sans doute à maintenir la viande à un prix normal, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la taxe.

Le projet d'ouvrir exclusivement aux commerçants y débitant spécialement de la viande frigorifiée, les moyens de se procurer cette viande, de formuler de légitimes revendications sur la part du détail agricole exclusivement réservée, jusqu'ici à l'intendance, tout cela imposait l'obligation d'envoyer une délégation à Paris.

Cette délégation se composait de MM. L. Michel, vice-président du Conseil général; Tourne, membre de la Chambre de Commerce; Claude Cayol, président de la Société coopérative la Bataillon; Pons, président des Prud'hommes, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Louis Fauché, secrétaire général de la presse marseillaise; M. le préfet accompagnant la délégation, MM. de Saint-Johns, MM. Peytral, Madalet, sénateurs; M. de Saint-Denis, Bouisson, Bergeon, Sixte-Quenin et Girard, députés.

M. le préfet a présenté les membres au Comité consultatif. M. le ministre de l'Intérieur, à qui il a exposé les raisons qui étaient de nature à justifier sa haute intervention auprès de son collègue de la Guerre en faveur des boucheries départementales, M. Malvy a formellement promis son concours sur ce premier point.

Quant à la viande frigorifiée, après une observation de M. Peytral, relative au projet de loi voté par le Sénat, il y a déjà plus de six mois que la Chambre n'a pas encore pu discuter. M. Malvy a promis également de réserver sur ce point son concours au secrétaire à l'intendance, au moins, pour commencer, 25 tonnes par semaine, qui pourraient être progressivement et dans tous les cas sans inconvénient, jusqu'à 50 tonnes.

Au surplus, M. le ministre de l'Intérieur indique à la délégation la prédominance de M. J. Thiery sur cette question, ainsi que sur l'utilité de la viande frigorifiée que le gouverneur général de l'Algérie en ce qui touche le détail algérien.

Aussi bien, les membres délégués se rendirent-ils au sous-secrétariat d'Etat l'intendance pour présenter sur ce point à M. Thiery les doléances du marché de notre ville.

M. le sous-secrétariat d'Etat a formellement promis d'aler son collègue de l'Intérieur avec le plus vif désir de donner satisfaction à Marseille dans la mesure où le permettent les approvisionnements de l'armée, aussi bien pour la viande frigorifiée que pour le détail algérien.

Et l'on peut être assuré que des instructions précises vont être données au service local pour arriver, par l'intermédiaire d'un nombre de moutons soit réservé à la consommation locale.

MM. les délégués se sont ensuite préoccupés de la fixation des prix de la viande dans les magasins débitant exclusivement de la viande frigorifiée. Ils sont aujourd'hui des plus acheminés et la création à Marseille de ces boucheries spéciales contribuera efficacement à maintenir la viande à un prix normal. La délégation est rentrée enchantée de l'accueil qu'elle a reçu partout et plus particulièrement de la part prise par la représentation départementale tout entière, et les a puissamment aidés dans leurs démarches.

Pour nos Mutiles

L'Association Amicale des Réformés n° 1, adresse aux magasiniers, industriels et commerçants la lettre suivante :

L'Association Amicale des Réformés n° 1 qui vient d'être fondée à Marseille pour resserrer les liens amicaux entre tous les anciens militaires réformés à la suite de blessure ou de maladie contractée en service s'est donné entre autres buts, celui de faciliter le placement de ses membres.

C'est pour cette œuvre que l'Association, qui compte parmi ses présidents d'honneur : M. le préfet des Bouches-du-Rhône, M. le général gouverneur de la région, M. le maire de Marseille, M. le président du Conseil général, M. le président de la Chambre de Commerce, MM. les sénateurs et députés de la région, vient aujourd'hui faire appel à votre dévouement et vous demander de bien vouloir s'adresser à elle lorsqu'elle a besoin de votre commerce ou de votre industrie nécessiteront de nouveaux employés. — Le président : Edmond Briote.

Pour les G. V. C. et les R. A. T.

M. Auguste Bouge, député, nous communique la lettre suivante qu'il a reçue du ministère de la Guerre :

Monsieur le Député, En réponse à votre lettre du 7 avril, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la question du rapprochement des G. V. C. et des R. A. T. est en cours d'étude. Les G. V. C. originaires de l'intérieur, en service dans la zone des armées et, par conséquent des G. V. C. du Midi, peuvent être affectés, en vertu de la loi du 22 mars 1915, à l'état de réserve.

Jusqu'à présent, quelques permutations seulement ont pu être prononcées. Le nombre des permutations volontaires étant plus restreint.

En ce qui concerne les R. A. T. de la classe 1889, qui ont demandé à être affectés à des emplois militaires, les demandes de certains d'entre eux sont demeurées sans suite, parce que ces emplois sont réservés, en principe, aux anciens militaires ou aux hommes du service auxiliaire et que les hommes du service armé n'y peuvent être affectés qu'à défaut de ces derniers. (Loi du 11 août 1915). Agréé, etc.

Pour le Ministre de la Guerre, Le chef-adjoint du secrétariat particulier, Jean Mourat.

L'ACTION SYNDICALE ET LA GUERRE

3^e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Le Bureau de l'Union rappelle aux délégués au Congrès des Syndicats ouvriers confédérés du département des Bouches-du-Rhône, que la deuxième session du dit Congrès s'ouvrira demain, dimanche 26 mai, à 9 heures du matin, salle Pelloulet, Bourse du Travail, rue de l'Académie, Marseille.

Les questions à l'ordre du jour restent à traiter sont les suivantes :

- 1^o La main-d'œuvre étrangère ; 2^o La main-d'œuvre féminine ; 3^o Offices départementaux et municipaux de placement ; 4^o Réorganisation du travail national ; clauses à insérer dans le traité de paix pour les organisations ouvrières ; 5^o Répertoire des rapports internationaux.

Les délégués sont instamment priés d'être exacts. Le secrétaire du Congrès, B. OLLIVIER.

Remonte générale

Dépôt d'Arles

Achat de toutes mains, de chevaux d'âge de toutes catégories ; de 5 à 10 ans révolus, de 4 ans (nés en 1912) et au-dessus pour les pur-sangs arçais et pour les chevaux d'attelage ; de mulets, de 4 ans à 10 ans, total au moins 1 mètre 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordre. Tous ces animaux doi-

vent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne.

Aux éleveurs : les chevaux de selle de 4 ans (nés en 1912) et de pur-sang anglais de 3 ans, mais en nombre limité.

Itinéraire pour le mois de juin 1916 : Vendredi 2 juin, 8 heures, Arles ; lundi 5, à 9 heures, Marseille ; mardi 6, à 9 heures, Aix ; vendredi 9, à 8 heures, Arles ; samedi 10, à 9 heures, Valence ; mercredi 14, à 9 heures 30, Montélimar ; samedi 17, à 8 heures, Arles ; mardi 20, à 8 heures, Perpignan ; vendredi 23, à 9 heures, Limoges ; samedi 24, à 8 heures, Châlons ; samedi 25, à 8 heures, Mirepoix ; lundi 26, à 8 heures, Arles ; mardi 27, à 9 heures, Montpellier ; mercredi 28, à 9 heures 30, Nîmes ; jeudi 29, à 8 heures, Arles.

Du 2 au 21 juin, tournée en Corse.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

Un vapeur des Transports maritimes tire sur un sous-marin

Un vapeur des Transports Maritimes est arrivé avant-hier soir, à Marseille. Le commandant signale dans son rapport de mer qu'il aperçut soudain un sous-marin au large d'un sous-marin qui venait probablement de l'assailir. Le commandant modifia sa route et vint à bout de canonner le sous-marin. Celui-ci répondit par plusieurs coups, mais le vapeur étant sérieusement armé le menaçait à tel point qu'il jugea prudent de disparaître. A-t-il été touché ? On l'ignore. Le vapeur reprit sa route vers Marseille sans avoir fait d'autre fâcheuse rencontre.

Un voilier italien coulé

Quant à la viande frigorifiée, après une observation de M. Peytral, relative au projet de loi voté par le Sénat, il y a déjà plus de six mois que la Chambre n'a pas encore pu discuter. M. Malvy a promis également de réserver sur ce point son concours au secrétaire à l'intendance, au moins, pour commencer, 25 tonnes par semaine, qui pourraient être progressivement et dans tous les cas sans inconvénient, jusqu'à 50 tonnes.

Au surplus, M. le ministre de l'Intérieur indique à la délégation la prédominance de M. J. Thiery sur cette question, ainsi que sur l'utilité de la viande frigorifiée que le gouverneur général de l'Algérie en ce qui touche le détail algérien.

Aussi bien, les membres délégués se rendirent-ils au sous-secrétariat d'Etat l'intendance pour présenter sur ce point à M. Thiery les doléances du marché de notre ville.

M. le sous-secrétariat d'Etat a formellement promis d'aler son collègue de l'Intérieur avec le plus vif désir de donner satisfaction à Marseille dans la mesure où le permettent les approvisionnements de l'armée, aussi bien pour la viande frigorifiée que pour le détail algérien.

Et l'on peut être assuré que des instructions précises vont être données au service local pour arriver, par l'intermédiaire d'un nombre de moutons soit réservé à la consommation locale.

MM. les délégués se sont ensuite préoccupés de la fixation des prix de la viande dans les magasins débitant exclusivement de la viande frigorifiée. Ils sont aujourd'hui des plus acheminés et la création à Marseille de ces boucheries spéciales contribuera efficacement à maintenir la viande à un prix normal. La délégation est rentrée enchantée de l'accueil qu'elle a reçu partout et plus particulièrement de la part prise par la représentation départementale tout entière, et les a puissamment aidés dans leurs démarches.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos condoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

- De M. Louis Schinone, soldat au 52^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 5 mai 1916, à l'âge de 28 ans ; De M. Louis-Jean Bartoli, soldat au 3^e d'artillerie, mort pour la France le 29 mai, à l'âge de 28 ans ; De M. Amédée Guigou, soldat au 117^e territorial, tué à l'ennemi le 24 avril 1916, à l'âge de 41 ans ; De M. Gaston Marquet, capitaine adjudant-major au 9^e zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 12 avril 1916, à l'âge de 35 ans ; De M. Baptiste Talon, tué à l'ennemi le 2 mai 1916, à l'âge de 29 ans ; De M. Adrien Barbier, de Salon, soldat au 41^e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'âge de 37 ans ; De M. Henri Senin, de La Roque-Anthorin, soldat au 282^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 21 avril 1916 ; De M. Louis Pichon, de La Roque-d'Anthorin, soldat au 38^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 21 avril 1916 ; De M. Albert Arnieux, d'Arles, soldat au 52^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 28 avril 1916.

*** Hier, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Constant Poullet, de 27^e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé, avant-hier, à l'hôpital militaire des suites de ses blessures.

Les honneurs funèbres étaient rendus par un piquet du 22^e colonial et une délégation de troupes de la garnison. M. le gouverneur de Marseille était représenté par M. le capitaine de Forges.

Le cortège portait l'écharpe de la *Piété Suprême* et la couronne d'immortelles offerte à tous les militaires morts pour la Patrie dans les hôpitaux de notre ville. M. le président de la *Piété Suprême* a prononcé quelques paroles patriotiques sur la tombe de ce brave.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Nos blessés en promenade à Cassis

Ces jours derniers, la Compagnie Chambon avait eu la généreuse pensée de mettre un de ses remorqueurs à la disposition des blessés convalescents serbes et français de l'hôpital auxiliaire 2, rue Saint-Sébastien, 66. Une centaine de ces vaillants protagonistes de l'aubaine et des joies d'une réconfortante partie en mer. Le but de la promenade était le petit port de Cassis où nos blessés, accompagnés de plusieurs infirmières de la Croix-Rouge, furent accueillis par la population cassidaine avec une touchante sympathie. Après avoir visité ce joli coin de notre littoral et des pittoresques environs, nos blessés rejoignirent Marseille, visiblement enchantés de leur excellent promenade que favorisait un temps superbe.

Allocations italiennes

Les allocations aux familles des mobilisés italiens de la période du 15 au 31 mai, seront payées aux dates suivantes :

- Rue d'Alger : 29 et 30 mai ; Rue Guérin : 30 et 31 mai ; Rue du Trésor : 1^{er} juin ; Rue Saint-Pauline : 2 et 3 juin.

Les bureaux restent ouverts de 9 heures à 11 heures 30 et de 3 heures à 5 heures, excepté le jour du Trésor où les paiements auront lieu seulement jusqu'à midi.

Ouvroir du quartier Saint-Lazare

Les ouvrières de l'Ouvroir municipal du quartier Saint-Lazare sont invitées à se présenter au local de cet Ouvroir, rue Desaix, 11, le mardi prochain, 30 mai courant, de 2 heures à 4 heures du soir, pour prendre livraison d'objets à confectionner pour le service de l'intendance.

Cercle du Soldat

Les militaires de la garnison, permissionnaires ou en séjour dans les hôpitaux de notre ville, sont informés que le Cercle de la

Plage, avenue du Prado, 365, est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 8 heures du soir, et qu'ils y trouveront toutes les distractions offertes dans les autres cercles et de jeux de plein air.

Les constatations d'arrimage et les Chargeurs de Marseille

La Fédération des syndicats commerciaux, industriels et agricoles des Bouches-du-Rhône, sur la demande de la Fédération des capitaines de commerce de Marseille, a nommé M. le sous-secrétaire d'Etat à la Marine mandataire de vouloir bien faire incorporer dans le nouveau livre II, en préparation, un article relatif aux constatations d'arrimage, effectuées à l'arrivée des navires, les constatations d'arrimage, d'avarie, etc., etc., soient faites par des experts nommés par le Tribunal de Commerce de Marseille, sous certaines conditions déterminées.

Cette demande avait pour but de faire traiter les chargeurs du port de Marseille sur le même pied que ceux de tous les ports de France.

MM. les sénateurs et députés de Marseille ayant été priés d'appuyer cette demande, la Fédération est heureuse de donner à M. le sous-secrétaire d'Etat MM. Bergeon et Bouge ont reçu à cet effet du sous-secrétariat de la Marine :

Monsieur le Député et Cher Collègue, Comme suite à ma lettre du 22 avril dernier, j'ai l'honneur de vous adresser les conclusions chargées de la révision du livre II du Code de Commerce, à laquelle j'avais transmis la requête de la Fédération des capitaines de Commerce, industriels et agricoles de Marseille, que vous m'avez recommandée, vient d'être émise l'avis suivant :

« La question des constatations d'arrimage à l'arrivée, et d'examiner s'il n'y a pas lieu d'introduire des textes dans le projet de Code de Commerce et d'arrêter : « Veuillez agréer, etc. »

Les Vols sur les Quais

Quatre nouvelles arrestations

En relisant dans notre dernier numéro la grave affaire de vols sur les quais dans laquelle est compromis M. Philémon Mouttet, nous indiquions que l'arrestation de celui-ci et d'autres personnes se trouvant dans les lieux, n'avait eu qu'un commencement. Nous avions pensé juste.

Poursuivant leur enquête, M. Dalmas, commissaire de police et ses collègues ont découvert que plusieurs charretiers avaient collaboré au transport des sacs de blé. Ils jugèrent, en effet, qu'un seul camionneur ne pouvait pas transporter ces énormes sacs aux portes des Docks d'être facilement suspecté par les concierges et, le cas échéant, d'être reconnu si le pot aux roses était découvert. Aussi, le 20 mai, pour les 120 sacs devaient être élevés des langars des Docks. M. Mouttet ou son complice envoya quatre charretiers pour prendre la marchandise.

Cette conviction se vérifia par les recherches du brigadier de la sûreté Paillet et de ses collègues les agents Mathieu et Gaisin, qui trouvèrent les charretiers l'un après l'autre, les surveillant pendant toute la matinée du jour ; il ne fut pas possible de les empêcher de se réunir dans une brasserie de la Joliette, vers 3 heures du soir. Ils y prirent M. Delmas et M. Carl et les quatre charretiers furent arrêtés. Les noms sont : Auguste Pellegrino, 36 ans, rue d'Alexandre, 2 ; Edouard Ciampalini, 38 ans, rue Sylvestre, 5 ; Ferdinand Natolini, 27 ans, rue Sylvestre, 57 ; Albert Bruni, 30 ans, rue de la République, 10.

Ils furent conduits au commissariat du 10^e arrondissement et M. Dalmas procéda à l'interrogatoire que M. Carl fixa sur son propre rapport à la Place avant le lendemain. Ils furent d'abord à décharger leur responsabilité, mais ne tardèrent pas à être confondus par les précisions que l'enquête avait permis de recueillir. Finalement, dans l'infanterie, ils ont été reconnus par le capitaine de la voie des aveux et reconnurent que c'étaient bien eux qui avaient transporté des sacs à la minoterie Mouttet les 120 sacs de blé. Cette partie de l'enquête est terminée. Les noms de Mouttet et de ses complices, le capitaine de M. Mouttet n'a pas porté sur son livre d'entrées ni les 800 sacs de blé en question ni la somme de 3,300 francs qui représente l'achat de cette marchandise. Or, l'enquête, effectuée sur cette absence d'indications comptables, a répondu que M. Mouttet ne lui avait fait connaître ni cette entrée de marchandises à la minoterie, ni cette somme de 3,300 francs de la caisse. Cette manière de procéder, si peu usitée dans une maison sérieuse, a frappé le magistrat et il en a conclu que M. Mouttet a des raisons pour se cacher, le cas échéant, le nom de la personne qui lui a vendu les 800 sacs de blé.

M. Dalmas a clôturé son enquête hier soir ; il a interrogé le sous-secrétaire de la Place, qui a chargé M. de Pessel, juge d'instruction, de l'enquête judiciaire.

Dans la journée d'hier, le magistrat instruit a interrogé Constant Poullet, de 27^e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé, avant-hier, à l'hôpital militaire des suites de ses blessures.

On s'est beaucoup occupé de cette affaire, hier, et les militaires de la garnison ont eu une voix pour reconnaître que la police avait eu la main heureuse. Il y a lieu d'espérer qu'une autre enquête s'ouvrira, car on est persuadé que M. Mouttet et ses complices ont des imitateurs. — A.

Incendie boulevard de Plombières

Vers 11 heures et demie, la nuit dernière, un incendie éclatait tout à coup, boulevard de Plombières, 35, dans une fabrique de condiments minéraux appartenant à M. Wilfried Fröhlich, sujet autrichien, et qui fonctionne actuellement sous la direction de M. Causse, séquestré.

D'après le contremaître M. Hoffmann, une explosion se serait produite soudain, dans le bâtiment central, où se trouvait une certaine quantité de charbon en poudre. Ce bâtiment est détruit en grande partie. Mais les pompiers, sous les ordres du capitaine Dufieux, ont pu rapidement circonscire, puis maîtriser le sinistre, dont les dégâts sont évalués à 50,000 francs.

Il n'y a aucun accident de personne. M. Chambou, commissaire de police, de service à la permanence, a ouvert une enquête au sujet de ce sinistre. — E. L.

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.) ET UNION DES SYNDICATS

Commission d'Etudes et de Solidarité

Les camarades appartenant au Parti socialiste et à l'Union des Syndicats de Marseille, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir, samedi, 27 mai, à 8 heures 30, au siège, 41, boulevard Dugommier.

Le citoyen Daudé-Bancel, secrétaire général de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation, fera une causerie sur le sujet si important de : « La vie chère et l'organisation coopérative ».

Tous les camarades se feront un devoir d'assister à cette réunion dans laquelle le citoyen Daudé-Bancel, avec sa parole si autorisée en la matière, traitera des moyens les plus pratiques à employer pour la solution du problème si passionnant et posé d'une façon si impérieuse : « La cherté de la vie ».

Cette réunion étant strictement privée, la carte du Parti ou la carte fédérale seront exigées à l'entrée de la salle.

Pour la Commission d'Etudes et de Solidarité : Le président, M. LUMINÉ.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 26 Mai. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, l'activité de l'artillerie s'est particulièrement manifestée dans la région d'Avocourt et de la cote 304. Bombardement intermittent de nos deuxième lignes.

Sur la rive droite, l'ennemi a lancé une forte attaque au cours de l'après-midi sur nos tranchées, aux abords du fort de Douaumont. Il a été complètement repoussé, avec de dures pertes, par nos feux de mitrailleuses et d'infanterie.

Notre artillerie a pris sous son feu et dispersé des troupes allemandes, qui se déplaçaient dans le bois du Chauffour.

Dans les Vosges, le tir d'une de nos batteries a provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions vers la Chaplotte (nord-est de Celles). Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Dans les Flandres

Paris, 26 Mai. Le colonel d'infanterie breveté Bousquiat a été nommé, dans la 2^e section de l'état-major général de l'armée, au grade de général de brigade.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 26 Mai. Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler sur le front de l'armée belge.

La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

La lutte s'est ralentie, mais elle n'en continue pas moins sans interruption.

Paris, 26 Mai. La lutte s'est ralentie devant Verdun, mais elle n'en continue pas moins sans interruption. L'ennemi s'obstine ; les actions d'infanterie sont incessantes dans les deux secteurs, et son artillerie tonne sans relâche.

Sur la rive gauche, en dehors d'une tentative d'attaque des Allemands contre le Mort-Homme, envahie aussitôt esquissée, on ne signale qu'un duel d'artillerie très violent sur le front du bois d'Avocourt, de la cote 304 et du Mort-Homme et le bombardement intermittent de nos deuxième lignes. Sur la rive droite, nous avons continué à repousser l'ennemi dans la région de la cote 304 et du Mort-Homme, en même temps, quelques progrès à la grenade. Dans l'après-midi de vendredi, l'adversaire tenta un nouvel assaut à la lisière du fort de Douaumont, mais nos feux de mitrailleuses et d'infanterie l'empêchèrent d'aborder nos tranchées.

Après la bataille achevée le 20 au 24, ces actions n'apparaissent plus que comme des épisodes secondaires.

Les Opérations en Afrique orientale

Communiqué officiel anglais

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Une avant-garde britannique a occupé, sans coup férir, le camp de Ruusu, sur la Pangani, à 30 milles au sud de la gare de Kabe, sur la voie ferrée Tabora. Le lendemain, sur la même voie ferrée, à 30 milles au sud de Gulu, dans le défilé du même nom, entre les groupes de montagnes du Parc Septentrional et du Parc central.

Après la victoire de Kandaung, le 9 mai au 11 mai, l'ennemi a subi une grave défaite. Il manifesterait de nouveau une certaine activité.

Les troupes allemandes de Ruanda se replient devant les colonnes convergentes belges qui ont occupé Kigali-Nyanza et d'autres points.

L'avance de l'Heure

LE PROJET AU SENAT

Paris, 26 Mai. La Commission sénatoriale de l'avance de l'heure a entendu M. Lallemand, membre de l'Institut, qui a fait connaître les raisons pour lesquelles le bureau des longitudes, dans la région Kandaung, et de navigation de l'Académie des Sciences, se sont montrés hostiles au changement de l'heure.

M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, a ensuite indiqué, au grand gouvernement, les motifs qui d'après lui justifient le changement. Il a insisté pour la prompt adoption du projet.

La Commission terminera lundi ses auditions. M. Poisson a été désigné pour faire le rapport.

LES PERMISSIONS AGRICOLES

Une circulaire des ministres de la Guerre et de l'Agriculture

Paris, 26 Mai. Les ministres de la Guerre et de l'Agriculture adressent à MM. les généraux inspecteurs de la région, les préfets des départements et les généraux commandant les régions, la circulaire suivante :

Certains avis ayant été signalés dans la délivrance des certificats destinés à établir que les militaires demandant une permission agricole, exercent bien une profession agricole, la procédure suivante devra être observée à l'avenir :

1^o Les certificats établis par les maires seront contresignés par le vice-président du Comité d'action agricole. Après quoi, ils seront envoyés directement aux intéressés, qui doivent les produire pour obtenir une permission.

2^o Chaque semaine, la liste nominative des certificats délivrés dans chaque commune sera adressée par le maire au préfet ou les transmettra à l'officier général ou

indemne, malgré le feu nourri dont il a été l'objet de la part de l'artillerie ennemie.

Des avions ennemis bombardent Bari

Bari, 26 Mai. Dans l'après-midi d'hier, des avions ennemis ont survolé la ville et ont lancé des bombes. Aucun bâtiment ou installation d'intérêt militaire n'a été atteint.

Dix-huit personnes ont été tuées et une vingtaine blessées par suite de la chute civile ; la plupart sont des femmes et des enfants. Quelques bâtiments privés ont été légèrement endommagés.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 26 Mai. Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL, dans la région du lac Vichnevoïko et au nord de Tcherny, nous avons brisé par notre feu des tentatives de groupes ennemis de s'approcher de nos tranchées.

Sur le reste du front la situation est sans changement. FRONT DU CAUCASE, sans changement.

La Guerre en Orient

Mines flottantes dans la mer Egée

Athènes, 26 Mai. Le ministère de la Marine a avisé les navigateurs que les autorités germano-turques des Dardanelles ont jeté des torpilles flottantes que le courant entraîne dans la mer Egée.

Un Avion allemand détruit en territoire hollandais

Amsterdam, 26 Mai. Selon le *Maasbode*, un aéroplane allemand a atterri dans un polder, près de Nieuwenmen. L'appareil a été fortement endommagé par les Hollandais et les occupants croyant se trouver en territoire ennemi, ont détruit l'aéroplane.

Un vapeur norvégien saisi par des navires allemands

Londres, 26 Mai. On mande d'Amsterdam aux journaux que le vapeur norvégien *Olaf Tryggv*, jaugeant 3,000 tonnes, et d'une valeur de 2,750,000 francs environ, a été saisi par deux navires allemands dans le Cattégat.

Le navire se rendait sur lest à New-York.

Condamnation à Mort d'un espion

<

